

Je ne sais si cette Chambre est au courant, mais la seule explication, c'est la petite politique. L'honorable Rodrigue Masson était député de Terrebonne à Ottawa, et l'honorable J.-A. Chapleau, premier ministre de la province. Ils voulaient que le chemin de fer passât près du manoir de la famille Masson, de sorte que le chemin de fer traversait Saint-Vincent-de-Paul pour se rendre à Ottawa. Un embranchement allait de Montréal jusqu'à la rivière des Prairies, passait ensuite au sommet de l'île Jésus, revenait le long de la rivière du Sault-au-Récollet, remontait au sommet de l'île de Montréal, arrivait finalement à la gare de la Place-Viger. C'était un véritable chemin de fer de cirque. Cependant, comme je le faisais remarquer à M. Fullerton, la voie aurait pu suivre le niveau de l'eau de Montréal à Québec. Des trains circulent encore le long de ces rampes à pic, comme depuis cinquante ans, et tout cela pour l'amour de petite politique. Vous avez là un exemple d'étatisation. Dans ce cas-là, c'était une administration conservatrice qui était responsable de l'affaire.

Une fois déterminés les gens n'entendent plus raison. Ce chemin de fer ne pouvait jamais se suffire, mais le Gouvernement le construisit quand même. Il y engloutit de l'argent tous les ans, puis, en définitive, à force d'instances il passa aux mains du Pacifique-Canadien qui fut forcé de l'acheter à raison de 7 millions de dollars. Un chemin qui coûtait, comme je l'ai dit, 14 millions de dollars. Tout cela c'est de l'histoire ancienne, dira-t-on; mais l'étatisation ne valait pas mieux il y a cinquante ans qu'aujourd'hui. Dans l'interval, L.-A. Sénécal, croyant l'entreprise fort lucrative, l'avait achetée. La transaction donna lieu à une vive mais vaine campagne d'opposition, à laquelle participa l'honorable T.-C. Casgrain. L'entreprise était trop une affaire politique pour que Sénécal réussit, et le Pacifique-Canadien en fit l'acquisition.

La province de Québec y perdait 7 millions, mais c'était un mal pour un bien. Tout comme l'enfant qui s'est brûlé une fois se méfie du feu, la population de Québec n'a jamais plus voulu de la nationalisation. A partir du premier ministre Taschereau en descendant, personne n'en veut.

Voyons maintenant le cas de l'Ouest canadien, pays d'où vient l'honorable sénateur qui a appuyé l'adresse (l'honorable M. Horner). Là aussi on se faisait une belle idée de la nationalisation. M. Sise regretta toute sa vie d'avoir entrepris de doter le Manitoba, la Saskatchewan et l'Alberta d'un réseau téléphonique. Il fallut tant de poteaux et de broche pour relier des abonnés si éloignés les uns des

autres que l'exploitation ne pouvait être profitable. Alors, on demanda et l'on obtint la nationalisation du réseau. M. Sise était tellement enchanté de s'en débarrasser et c'était un tel fardeau pour la compagnie de téléphone Bell qu'avec un peu plus d'habileté les acheteurs l'eussent eu pour rien. Quelque représentant de l'Alberta en cette Chambre peut-il nous dire combien cette province a coulé d'argent dans son réseau téléphonique l'année dernière? Il faut aux cultivateurs des communications rapides et on leur offre l'aménagement nécessaire à très bas prix. On me dit que l'on ne demande que 30c. pour un poteau et tous ses accessoires, broche et le reste. Quelqu'un de l'Alberta peut-il me contredire? Et qui connaît le chiffre du déficit du même chef dans la Saskatchewan? Naturellement cette province étant certaine que le reste du pays les comblera, n'a pas à se moindrement soucier de ses déficits.

Au Manitoba, ce fut l'étatisation dans un autre domaine. Les banques refusaient d'avancer ou de prêter sans garanties. Il est des gens qui n'arrivent pas à comprendre que l'argent en dépôt dans ces institutions n'appartient pas à celles-ci et qu'elles n'en peuvent disposer sans une certaine assurance de remboursement tôt ou tard. Le peuple résolut d'avoir sa banque, et la *Province of Manitoba Savings Bank* fut établie. La population y déposa 14 millions qu'elle retira assez rapidement sous forme d'emprunts, pas d'emprunts consentis aux conditions ordinaires des banques mais d'emprunts à longs termes. Le premier ministre du Canada a fait preuve de sagesse en sauvant les économies des déposants de cette institution: sans quoi ils n'en eussent jamais revu la couleur. Aussitôt que le danger apparut, le premier ministre convoqua les banquiers, ces banquiers tant dénoncés par les promoteurs de cette autre banque, et il leur demanda s'ils voulaient se répartir proportionnellement entre eux ce qui restait d'actif de celle-ci et se charger de rembourser les déposants. Et si ceux-ci n'ont pas perdu jusqu'au dernier sou des 14 millions de leurs économies, ils le doivent à ces exécrables banquiers accusés de refus d'accommoder la population manitobaine.

Le très honorable M. MEIGHEN: N'est-ce pas le Gouvernement du Canada qui s'est porté garant des avances qui l'on demandait aux banques?

L'honorable M. CASGRAIN: Je suis prêt à reconnaître le mérite de quiconque aide le public à se tirer de la nationalisation, source, pour lui, de constantes difficultés tant qu'il n'en sort pas.

L'hon. M. CASGRAIN.